

Elément de preuve 2.5 :

Outils d'évaluation des acquis des stagiaires

1. Formation en centre

La liste des évaluations des acquis des stagiaires réalisés en centre de formation sont repris en **Annexe 1**.

- Pour les activités de grimpe (BC4), la progression des acquis tout au long du cursus, est consignées chaque jour sur une grille d'évaluation comportant 6 niveaux :
 - à surveiller
 - à suivre
 - moyen -
 - moyen +
 - bien
 - très bien

- Une évaluation individuelle est réalisée en fin de de formation en centre (210h) et concerne chaque bloc de compétence :
 - BC1 biologie / physiologie : QCM
 - BC1 démarche diagnostique : diagnostic physiologique, pathologique et mécanique d'un Arbre
 - BC2 réglementation : QCM
 - BC2 échauffement : QCM
 - BC2 pédagogie : étude de cas
 - BC3 gestion contrôle EPI :
 - QCM
 - contrôle de deux éléments d'EPI (textile et métal)
 - BC4 ateliers groupe 1 :
 - évaluation de l'installation d'une moulinette
 - évaluation de l'installation d'une corde de déplacement
 - BC4 ateliers groupe 2 :
 - évaluation de l'installation d'un atelier groupe 2 tiré au sort
 - BC5 secours :
 - mise en situation de secours dans les arbres sur une épreuve chronométrée

2. En stage pratique

- Chaque période de stage pratique fait l'objet d'une fiche de suivi et d'évaluation du stagiaire, remplie par le tuteur et insérée dans le livret de qualification du stagiaire.
- Une évaluation est réalisée en cours de stage pratique pour valider les Exigences Préalables à la Mise en Situation Pédagogique (EPMSP).

Cette évaluation est réalisée par un évaluateur habilité par le SNGEA lors d'une observation au poste de travail réalisée sous la responsabilité d'un tuteur. La validation des EPMS s'effectue sur la base d'une grille d'observation (règlement CQP EGA).

- Il est demandé au stagiaire de réaliser un rapport de stage d'une vingtaine de pages décrivant deux animations réalisées lors de ses stages

3. Jury d'examen final

Les épreuves de certification finale sont organisées par le SNGEA, délégataire de la CPNEF (branche sport) pour la formation CQP EGA.

Les épreuves sont les suivantes :

- BC1 démarche diagnostique : diagnostic physiologique, pathologique et mécanique d'un Arbre
- BC2 réglementation : QCM
- BC2 échauffement : QCM
- BC2 pédagogie : présentation orale du rapport de stage
- BC3 gestion contrôle EPI :
 - QCM
 - contrôle de deux éléments d'EPI (textile et métal)
- BC4 ateliers groupe 2 :
 - évaluation de l'installation d'un atelier groupe 2 tiré au sort
- BC5 secours :
 - mise en situation de secours dans les arbres sur une épreuve chronométrée

Le référentiel de certification du CQP EGA est en **Annexe 2**.

ANNEXE 1

Liste des évaluations des acquis des stagiaires CQP EGA

Nom	document de référence	qui évalue	on évalue quoi	modalités	quand
Grille d'évaluation journées de grimpe	DE4-01	formateur	progression technique / sensibilité à l'Arbre	Observation de terrain. Grille d'évaluation à 6 niveaux : de "à surveiller" à "très bien", avec case remarques	chaque jour de grimpe
QCM bio arbre entraînement	DE1-01	formateur	acquis théoriques	QCM	fin de cycle biologie / physiologie
QCM BC1 Bio physio arbre	DE1-02	formateur	acquis théoriques	QCM	fin de cursus
Grille évaluation BC1 diag	DE1-03	formateur	acquis pratiques	diagnostic terrain formalisé	fin de cursus
QCM BC2 réglementation et physio	DE2-01	formateur	acquis théoriques	QCM	fin de cursus
Grille évaluation BC2 étude de cas	DE2-02	formateur	acquis théoriques	étude de cas sur table de 2h	fin de cursus
QCM BC3	DE3-01	formateur	acquis théoriques	3 QCM : 1.règlementation 2.gestion 3.contrôle	fin de cursus
Grille évaluation BC4 corde déplacement	DE4-02	formateur	acquis pratiques	installation d'un atelier corde de déplacement	fin de cycle ateliers de groupe 1
Grille évaluation BC4 moulinette	DE4-03	formateur	acquis pratiques	installation d'un atelier moulinette	fin de cycle ateliers de groupe 1
Grille évaluation BC4 groupe 2 fin de session	DE4-04	formateur	acquis pratiques	installation en binôme d'un atelier tiré au sort	fin de cursus
Grille évaluation BC5 AGED	DE5-01	formateur	acquis pratiques	Mise en situation de secours sur un cas spécifique	fin de cursus

INGÉNIERIE DE FORMATION C.Q.P. E.G.A.
RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

REFERENTIEL D'ACTIVITES			REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
ACTIVITES VISEES PAR LA QUALIFICATION	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES VISEES PAR LA QUALIFICATION	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Bloc de compétence 1 Observer les caractéristiques biologiques, physiologiques et biomécaniques des arbres.	1.1 / Identifier les différentes espèces d'arbres et leurs caractéristiques propres.	1.1.1 / Identifier les différentes espèces d'arbres 1.1.2 / Établir le plan d'un espace arboré défini 1.1.3 / Connaître les caractéristiques des différentes espèces arbres 1.1.4 / Tenir compte des caractéristiques des différentes espèce d'arbres	Cette compétence est évaluée en cours de formation par un évaluateur et le tuteur responsable de la séance d'animation évaluée L'évaluation est effectuée sur : <ul style="list-style-type: none"> une observation au poste de travail lors du stage en situation professionnelle (évaluation en situation de travail sur la base des éléments indiqués par le tuteur et d'une grille d'observation) 	Détermine correctement les espèces d'arbres Situe l'arbre dans le site à l'aide d'un plan Connaît les caractéristiques de différentes espèces d'arbres Tient compte des caractéristiques des différentes espèce d'arbres
	1.2 / Identifier les conditions de développement et de vie de l'arbre dans un milieu donné.	1.2.2 / Connaître les facteurs de développement des arbres		
	1.3 / Identifier et appréhender la résistance des arbres pour la sécurité des animations.	1.3.1 / Identifier les arbres supports 1.3.2 / Effectuer un diagnostic phytosanitaire d'un arbre		

	1.4 / Choisir l'activité en fonction du site de pratique.	1.4.1 / Adapter l'atelier à l'espace de pratique		Propose une activité adaptée à un site donné
	1.5 / Déterminer l'impact de l'activité sur l'arbre et son milieu et proposer des mesures de prévention.	1.5.1 / Prendre en compte l'impact de l'activité sur l'arbre		Propose des solutions pour limiter l'impact prévisible
Bloc de compétence 2 Mobiliser les connaissances nécessaires à l'encadrement des activités de grimpe d'Arbres en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation des APS	2.1 / formaliser et mettre en œuvre son programme en fonction des pratiquants, du contexte et de l'environnement	2.1.1 / formaliser son programme en fonction des pratiquants, du contexte et de l'environnement	<p>Cette compétence est évaluée en cours de formation par un évaluateur habilité par le SNGEA</p> <p>L'évaluation est effectuée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une épreuve écrite en salle de deux heures portant sur une étude de cas 	<p>Élabore un diagnostic (contexte)</p> <p>Élabore des objectifs en rapport avec le contexte</p> <p>Propose une action en lien avec ces objectifs</p> <p>Rédige des critères d'évaluation</p> <p>Propose une préparation de l'individu à l'entrée dans l'activité</p>
		2.1.2 / Mettre en pratique les techniques et savoirs acquis en centre de formation lors d'actions d'animation et d'éducation en situation.	<p>Cette compétence est évaluée en cours de formation par un évaluateur et le tuteur responsable de la séance d'animation évaluée</p> <p>L'évaluation est effectuée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une observation au poste de travail lors du stage en situation professionnelle (évaluation en situation de travail sur la base des éléments indiqués par le tuteur et d'une grille d'observation) 	<p>Met en place une action éducative selon l'âge et le type des publics.</p> <p>Réalise un échauffement et un étirement adaptés au type d'animation, au public et au site.</p> <p>Transmet les règles de sécurité en utilisant un vocabulaire adapté aux différents publics.</p> <p>Est attentif au respect des consignes de sécurité pendant l'activité.</p> <p>Repère et gère les éventuels signes de fatigue et les états émotionnels des pratiquants pendant l'activité.</p> <p>Adapte son programme en tenant compte des situations rencontrées</p> <p>Gère la progression de son animation dans le temps imparti.</p> <p>Effectue un bilan sur l'activité</p>

	2.2 / formaliser une action éducative en tenant compte du cadre institutionnel et juridique lié à l'encadrement des APS et l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable	2.2.1 / formaliser son programme en tenant compte du cadre institutionnel et juridique lié à l'encadrement des APS 2.2.2 / formaliser une action éducative en tenant compte de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable	Ces compétences sont évaluées par un jury d'évaluateurs habilités par le SNGEA. L'évaluation est effectuée sur : <ul style="list-style-type: none"> • une épreuve écrite en salle de 30 minutes • un entretien de soutenance de rapport de stage en situation professionnelle d'une durée 30 minutes. 	avec les participants Connaît le cadre institutionnel et juridique liés à l'encadrement des APS Propose une action qui s'inscrit dans le cadre réglementaire Propose des séances d'animation et d'évaluation en rapport avec l'action éducative développée par la structure Intègre une dimension d'éducation à l'environnement dans son animation Présente des actions éducatives ludiques, créatives et/ou originales. Évalue son action éducative et argumente ses choix Utilise un vocabulaire précis et professionnel Respecte le temps imparti
Bloc de compétence 3 Maîtriser les connaissances liées au matériel nécessaire à l'activité.	3.1 / Utiliser le matériel spécifique à la situation de la grimpe d'arbres	3.1.1 / Adapter son matériel EPI à la situation.	Ces compétences sont évaluées en cours de formation par un évaluateur et le tuteur responsable de la séance d'animation évaluée L'évaluation est effectuée sur : <ul style="list-style-type: none"> • une observation au poste de travail lors du stage en situation professionnelle (évaluation en situation de travail sur la base des éléments indiqués par le tuteur et d'une grille d'observation) 	Adapte le matériel en fonction du contexte et de la pratique Respecte le principe de compatibilité des E.P.I.
		3.1.2 / Identifier les caractéristiques du matériel spécifique à la grimpe d'arbres		Identifie les situations à risques (facteur de chute, force choc...)

		3.1.3 / Contrôler, gérer et entretenir le matériel.	Ces compétences sont évaluées en fin de formation par un jury d'évaluateurs L'évaluation est effectuée sur : <ul style="list-style-type: none"> une épreuve technique en salle de 30 minutes 	<p>Connaît les notions liées à l'entretien des E.P.I.</p> <p>Respecte la procédure de vérification des E.P.I.</p> <p>Identifie l'état du matériel et donne le verdict résultant de la vérification.</p> <p>Remplit une fiche de vie conformément aux recommandations du fabricant</p> <p>Utilise un vocabulaire précis et professionnel</p>	
	3.2 / Respecter la réglementation en vigueur	3.2.1 / Respecter le cadre réglementaire lié à l'utilisation et à la mise à disposition des équipements de protection individuelle		Énonce les principes fondamentaux du cadre législatif concernant la gestion et la mise à disposition des E.P.I.	
<p>Bloc de compétence 4</p> <p>Maîtriser les techniques d'évolution dans les arbres permettant de mettre en œuvre des ateliers de pratique</p>	4.1 / Évoluer en autonomie dans les Arbres afin de sécuriser le site de pratique	4.1.1 / Évoluer en autonomie dans les Arbres.	<p>Ces compétences sont évaluées en cours de formation par un évaluateur et le tuteur responsable de la séance d'animation évaluée</p> <p>L'évaluation est effectuée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> une observation au poste de travail lors du stage en situation professionnelle (évaluation en situation de travail sur la base des éléments indiqués par le tuteur et d'une grille d'observation) 	<p>Inspecte l'arbre dans sa totalité</p> <p>Respecte le protocole de grimpe en alternance</p>	
		4.1.2 / Préparer et sécuriser un espace d'évolution.			Sécurise l'espace d'évolution
	4.2 / Mettre en œuvre des ateliers pour les différents groupes de pratiquants	4.2.1 / Installer et sécuriser les différents « ateliers » de grimpe d'arbres du groupe 1			Matérialise un périmètre de sécurité pour l'installation
		4.2.2 / Installer et sécuriser les différents « ateliers » de grimpe d'arbres du groupe de 2		<p>Cette compétence est évaluée en fin de formation par un jury d'évaluateurs.</p> <p>L'évaluation est effectuée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> une épreuve technique en binôme sur le terrain de 2 h 30, portant sur l'installation 	Installe les ateliers en prenant les mesures nécessaires à sa propre sécurité, celle des pratiquants et des tiers

			des ateliers du groupe 2.	
		4.2.3 / Mettre en place des ateliers cohérents en terme d'utilisation pour les pratiquants	Ces compétences sont évaluées en cours de formation par un évaluateur et le tuteur responsable de la séance d'animation évaluée	Installe des "ateliers cohérents en terme d'utilisation pour les pratiquants"
	4.3 / Respecter le principe de sécurité des ancrages arboricoles.	4.3.1 / Respecter le principe de sécurité des ancrages arboricoles.	L'évaluation est effectuée sur : <ul style="list-style-type: none"> une observation au poste de travail lors du stage en situation professionnelle (évaluation en situation de travail sur la base des éléments indiqués par le tuteur et d'une grille d'observation) 	Choisit des ancrages fiables adaptés aux différents ateliers
		4.3.2 / Prendre des mesures pour limiter son impact sur l'arbre		Installe les « ateliers » en prenant les mesures de prévention nécessaires pour limiter son impact sur l'arbre et son environnement
Bloc de compétence 5 Assurer sa propre sécurité, celle des pratiquants et des tiers.	5.1 / Mettre en place une analyse de risque et transmettre les consignes de sécurité	5.1.1 / Mettre en place une analyse de risque.	Ces compétences sont évaluées en cours de formation par un évaluateur et le tuteur responsable de la séance d'animation évaluée	Identifie l'ensemble des dangers
		5.1.2 / Transmettre des consignes de sécurité et veiller à leur application.	L'évaluation est effectuée sur : <ul style="list-style-type: none"> une observation au poste de travail lors du stage en situation professionnelle (évaluation en situation de travail sur la base des éléments indiqués par le tuteur et d'une grille d'observation) 	Met en place les moyens de prévention adaptés à la situation donnée Limite les risques liés aux dangers observés
				Transmet des consignes de sécurité en utilisant un vocabulaire adapté aux différents publics Veille à l'application des consignes donnée

	<p>5.2 / Intervenir en respectant les différents processus de secours</p>	<p>5.2.1 / Porter assistance et secours au public et mettre en œuvre les différentes étapes d'un secours en hauteur.</p>	<p>Cette compétence est évaluée par un jury d'évaluateurs à l'issue de la formation</p> <p>L'évaluation est effectuée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une épreuve technique sur le terrain de 30 minutes consistant à une simulation d'un sauvetage dans les Arbres. 	<p>Évalue une situation d'accident (bilan)</p> <p>Prend les mesures nécessaires pour éviter le sur accident</p> <p>Passé l'alerte</p> <p>Adopte une technique appropriée pour accéder, et se positionner correctement auprès du blessé.</p> <p>Traite une victime en fonction du traumatisme rencontré</p> <p>Adopte une technique appropriée pour redescendre et évacuer d'un arbre une victime en toute sécurité.</p> <p>Surveille la victime en attendant l'arrivée des secours</p> <p>Gère efficacement son temps d'intervention</p> <p>Argumente ses choix</p> <p>Utilise un vocabulaire précis et professionnel</p> <p>Respecte le temps imparti</p>
--	---	--	--	--